

Bulletin technique

Agriculture biologique

Elevage herbivore et cultures associées

Nouvelle-Aquitaine

Numéro 1 – avril 2018

Conseils de saison



Crédit photo : CRANA

Au printemps, plus de piquets pour moins de concentrés !

Pour réussir un bon pâturage, il faut savoir découper.

L'utilisation de l'herbe au pâturage n'est pas chose facile, mais il est possible de **s'organiser en amont de la mise à l'herbe.**

➤ **Je calcule le nombre d'UGB pour chaque lot d'animaux.**

Exemple, une vache de race limousine compte pour 0.8 UGB, un veau de 110 kg pour 0.2 UGB, une vache laitière de 625 kg produisant 21 kg de lait équivaut à 1 UGB.

➤ **Je définis pour chaque lot d'animaux la surface nécessaire pour le pâturage :**

- terrain poussant : 0,4 ha par UGB
- terrain moyennement poussant : 0,5 ha par UGB
- terrain peu poussant (près de fond) : 0,6 ha par UGB

*Exemple : pour un troupeau de 30 UGB, en terrain moyennement poussant (0,5 ha par UGB), il me faudra $30 \times 0,5 =$ **15 ha***

➤ **Je découpe cette surface en 8 paddocks** minimum (sous parcelle).

Ce découpage est indispensable :

- pour permettre à l'herbe de bien pousser
- pour éviter le surpâturage
- pour que chaque parcelle soit pâturée au bout de **5 jours maximum** (entre 3 et 5 jours pour les élevages allaitants).

*Exemple : pour mon troupeau de 30 UGB, chaque paddock fera : $15 \text{ ha} / 8 =$ **1,8 ha.***

En élevage laitier, il est conseillé d'avoir plus de paddocks. La surface totale reste la même mais les paddocks sont plus nombreux. Ce découpage - par exemple en 12 paddocks - réduira le temps de séjour à 2 jours environ ; ce qui limitera fortement les variations de production laitière.

N.B. Certains éleveurs vont jusqu'à une vingtaine de paddocks soit un paddock par jour.

Pendant les 3 semaines de **transition alimentaire**, mettez du foin à disposition des animaux pour ralentir le transit et valoriser l'herbe.

Un autre point important est **l'ébousage** systématique après le premier passage dans les paddocks. Il a un réel effet azote et permet à la prairie de garder une bonne productivité.

Préconisations

Je **découpe dès à présent** pour gagner du temps au printemps. Je réfléchis à l'accès à l'eau pour chaque paddock et au sens de circulation des animaux.

La mise à l'herbe sera à prévoir, sur sol poussant, dès **les 300°C base 1^{er} février** ou au fleurissement des **forsythias**. Les 300°C étant un point de repère, il est aussi important de regarder le stade des graminées. A partir du stade 3 feuilles, il est possible de sortir les animaux. Sur sol moins poussant, visez les 400°C au plus tard pour ne pas être dépassé par la pousse de l'herbe. Toutefois, en ce début de printemps très humide sur une grande partie de la région, **faite attention à la portance de vos parcelles**. Il est préférable de retarder la sortie de vos animaux ou de sacrifier un paddock que de pénaliser sur du long terme le rendement et la qualité de vos prairies.



Crédit photo : CRANA

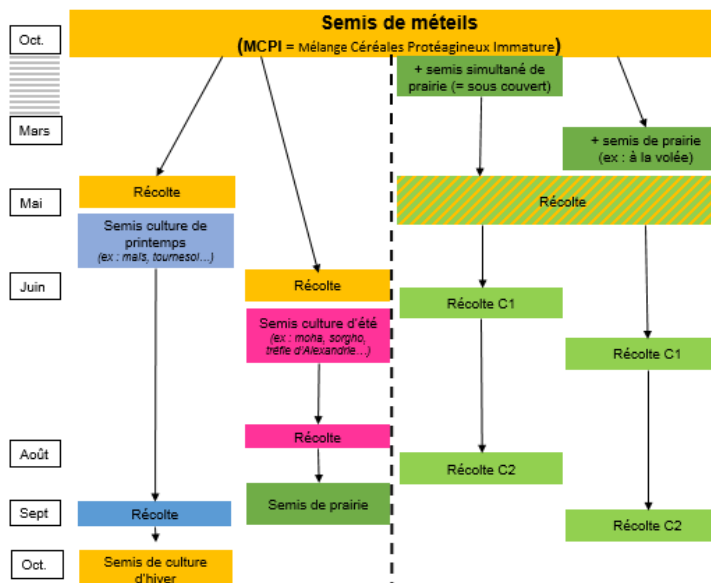
Conseils issus des avertissements Herbe publiés par les Chambres d'agriculture de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne.

Les méteils récoltés immatures : itinéraire technique et coût



Crédit photo : CRANA

Quelle place dans la rotation ?



Quel mélange et quelle céréale ?

L'objectif est d'avoir un couvert qui reste debout avec un maximum de protéagineux.

Exemple Mélanges	Densité de semis	Triticale	Avoine	Vesce	Pois fourrager	Pois protéagineux	Féverole
Mélange 2/3 protéagineux	Kg/Ha Grains/m ²	40 kg 90 gr	16 kg 40 gr	13 kg 20 gr	59 kg 40gr		
Mélange avec féverole	Kg/Ha Grains/m ²	30 kg 66 gr				100 kg 40 gr	70 kg 20 gr
Mélange classique	Kg/Ha Grains/m ²	120 kg 260 gr	15 kg 30 gr	7 kg 10 gr	30 kg 15 gr		

Dose en kg/ha = dose en grains/m² X PMG/100

- Meilleur rapport rendement/qualité : des variétés tardives de blé et triticale.
- Le seigle forestier : très précocement, développement végétatif important mais fort tallage qui limite le développement des protéagineux.

Objectif protéines

Assurer la présence et le développement des protéagineux.

Réserver les mélanges avec beaucoup de protéagineux et peu de céréales à des parcelles propres car la couverture du sol risque d'être moins dense.

▲ **Une proportion élevée au semis** : semer au moins 50 graines de protéagineux/m² pour un peuplement de 35 pieds/m² en sortie d'hiver.

▲ **Une fertilisation adaptée** : attention au pH de la parcelle si vous êtes dans une zone à sol acide – 6.2 au minimum.

Besoins en P et K : 60 à 70 u/ha et 100 à 120 u/ha (20 t de fumier au semis).

Objectifs des méteils immatures en dérobée

(sans perturber la culture suivante)

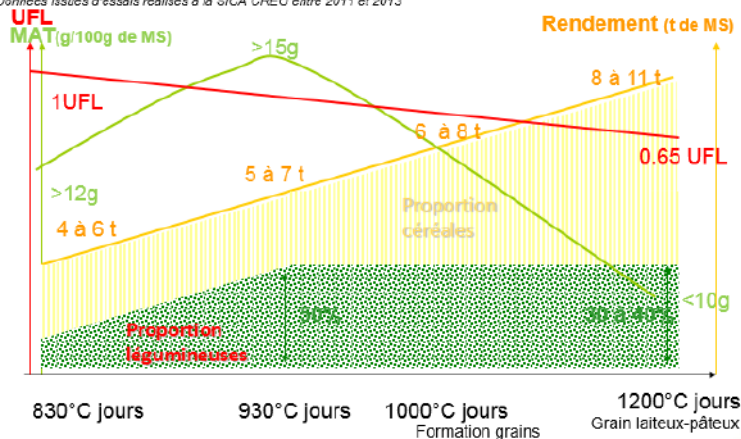
- Rendement de **+ 4 t MS/ha** pour conforter l'autonomie fourragère
- Valeur alimentaire minimum **16 % de MAT** pour améliorer l'autonomie protéique

Récolter au bon stade

Le stade idéal correspond au début de la floraison du pois.

L'ensilage est la méthode de conservation la plus adaptée. Avec des taux de matière sèche faible du fait d'une récolte précoce, l'ensilage ressuyé semble la meilleure solution pour obtenir un fourrage au minimum à 30 % de MS.

Données issues d'essais réalisés à la SICA GREC entre 2011 et 2013



Coût de production

Coût d'implantation du méteil (/ha)

	Coût du matériel	Coût des intrants	Temps
Déchaumage	19 €	Marne (2 t/ 4 ans) 19 €	33 min
Fumier 15t	67€		133 min
Labour combiné semis	83 €	Semences 178 €	118 min
Total implantation	170 €	197 €	284 min

Source : CA Creuse avec les barèmes entraide Limousin 2016.

Coût de récolte (/ha)

	Coût chantier	Temps pour récolte	Total coût avec implantation	Total temps avec implantation
Ensilage	172 €	160 min	595 €	464 min
Enrubannage	279 €	400 min	702 €	704 min

Une culture qui confirme tout son intérêt en élevage

Les méteils récoltés immatures sont des valeurs sûres permettant de combiner reconstitution des stocks et production de fourrages riches en protéines.

PAC 2018

La note régionale PAC BIO à destination des agriculteurs

Les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine ont élaboré une note spécifique sur les aides en faveur de l'AB.

Disponible sur <http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/actualites/>



Aides en faveur de l'agriculture biologique

Période 2017-2020



2018

Document élaboré par les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine compte-tenu des éléments disponibles au 15 mars 2018.

Ressources

Numéro 2 de profilbio – mars 2018

« Le trimestriel de l'agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine »



Revue technique dédiée à l'AB (28 pages), publiée par les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et la Fédération régionale de l'agriculture biologique de Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'Etat, de l'Europe et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

➤ **Pour recevoir cette revue** (envoi mail), merci de remplir le formulaire d'abonnement disponible en cliquant sur le lien suivant : <http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/publications/profilbio/formulaire-profilbio/> (abonnement gracieux mais obligatoire)

➤ **Prochain numéro : juin 2018**

Newsletter de l'@B

« Les actualités AB des Chambres d'agriculture de NA »



➤ **Pour consulter la newsletter de l'@B de février 2018** : <http://mb.na-chambagri.fr/emailing/50432/112/r16mhygi-seioiqjpmssbvapgzaeopayjzf/emailing.aspx>

➤ **Pour recevoir la newsletter de l'@B** : en faire la demande aux contacts ci-après.

➤ **Prochaine newsletter** : avril 2018 (tous les 2 mois)

Contacts en département

Chambre d'agriculture de la **Charente**
Anne-Laure VEYSSET
05 45 24 49 36 - 06 25 64 54 55
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Corrèze**
Stéphane MARTIGNAC : 05 55 21 55 48
stephane.martignac@correze.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Creuse**
Noëllie LEBEAU : 05 55 61 50 31 - 07 71 07 81 16
noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr
Fanny DUMET : 05 55 61 50 13 - 07 71 07 95 20
fanny.dumet@creuse.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Dordogne**
Jacques TOURNADE
05 53 63 56 50 - 07 86 00 40 66
jacques.tournade@dordogne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de **Gironde**
Philippe MOUQUOT
05 56 79 64 13 - 06 73 99 94 35
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des **Landes**
Emmanuel PLANTIER
05 58 85 44 13 - 06 85 09 73 72
emmanuel.plantier@landes.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du **Lot-et-Garonne**
Séverine CHASTAING : 06 77 01 59 97
severine.chastaing@lot-et-garonne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des **Pyrénées-Atlantiques**
Ludvine MIGNOT : 06 24 44 00 27
l.mignot@pa.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des **Deux-Sèvres**
Samuel GUITTON
05 49 77 15 15 - 06 89 16 10 17
samuel.guitton@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Haute-Vienne**
Christophe DERUELLE :
05 87 50 40 62 - 06 24 71 31 91
christophe.deruelle@haute-vienne.chambagri.fr
Nicolas DESMARIS :
05 55 75 11 12 - 06 12 69 84 90
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr

Une publication du groupe régional production « Elevage herbivore et cultures associées », animé par Nicolas DESMARIS (CDA 87).

Ce bulletin a été réalisé par les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Etat, l'Europe et l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

